

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2014

Président : M. François de MAZIERES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONOBONDEL (sauf délibération n°2014-04-01 - pouvoir à Mme BRAU), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle de CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2014-04-03 à partir du 3^{ème} vice-président à 2014-04-24 – pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François SIMEONI, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

Mme Francine BOBET a donné pouvoir à M. Jean-François PEUMERY
M. Erik LINQUIER a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER
Mme Annick PERILLON a donné pouvoir à Mme Magali ORDAS

Secrétaire de séance : **François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : **4 avril 2014**

Date d'affichage de la convocation : **4 avril 2014**

Nombre de conseillers en exercice : **64**

N° de l'ordre du jour :

2014.04.14 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) des aéroports de Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble et Vélizy-Villacoublay.

Désignation des représentants appelés à siéger au sein du Comité de suivi de la charte de l'environnement et du Comité de suivi et de mise en œuvre des résultats de l'étude sur l'aéroport de Toussus-le-Noble.

- **M. le Président, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code de l'environnement et notamment ses article L.571-13 et R.571-70 à R.571-80 ;

Vu l'arrêté préfectoral des Yvelines n°2013022-0002 du 22 janvier 2013, portant sur le renouvellement de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral des départements de l'Essonne et des Yvelines n°2012174-0001 du 22 juin 2012, modifiant l'arrêté n°11-041/DRE du 27 juin 2011, portant sur la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral des départements de l'Essonne et des Yvelines n°2012348-0001 du 13 décembre 2012, modifiant l'arrêté inter-préfectoral n°201285-0001 du 2 juillet 2012, portant sur le renouvellement de la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;

Vu la précédente délibération n°2012-06-14 du Conseil communautaire du 26 juin 2012, portant sur la désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École ;

Vu la précédente délibération n°2010-07-13 du Conseil communautaire du 6 juillet 2010, portant sur la désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger au sein de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay ;

Vu la précédente délibération n°2013-04-22 du Conseil communautaire du 16 avril 2013 portant sur la désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, du Comité de suivi de la charte et du Comité de pilotage du suivi de l'étude sur Toussus-le-Noble.

- La Commission Consultative de l'Environnement (CCE), prévue par l'article L.571-13 du Code de l'environnement, représente l'outil privilégié de concertation entre les différentes parties concernées par l'activité de l'aérodrome. Elle est notamment consultée sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aérodrome qui pourrait avoir une incidence sur les zones affectées par le bruit.

Conformément aux dispositions de l'article R571-73 du Code de l'environnement, les membres des Commissions Consultatives de l'Environnement des aérodromes de Saint-Cyr-l'École, de Toussus-le-Noble et de Vélizy-Villacoublay sont répartis de façon égalitaire en trois collèges, à savoir :

- le 1^{er} collège, composé des professions aéronautiques ;
- le 2^{ème} collège, composé des collectivités locales ;
- le 3^{ème} collège, composé des associations.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc agit en lieu et place des communes membres en matière de gestion des nuisances sonores, au titre de sa

compétence « protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ». Elle a ainsi désigné, par les délibérations susvisées, ses représentants appelés à siéger au sein des Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) des aérodromes de Saint-Cyr-l'École, de Toussus-le-Noble et de Vélizy-Villacoublay.

Le mandat des représentants des collectivités territoriales s'achevant avec le mandat des assemblées délibérantes auxquelles ils appartiennent, il convient de renouveler la composition du collège des élus de ces trois commissions consultatives.

A ce titre, en vertu des arrêtés inter-préfectoraux susvisés, il appartient au Conseil communautaire de désigner pour chaque CCE, un nombre de représentants titulaires et de représentants suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc comme suit :

- pour la CCE de Saint-Cyr-l'École : cinq titulaires et cinq suppléants,
 - pour la CCE de Vélizy-Villacoublay : un titulaire et un suppléant,
 - pour la CCE de Toussus-le-Noble : six titulaires et six suppléants.
- La Commission Consultative de l'Environnement de Toussus-le-Noble s'appuie également sur un Comité de suivi de la Charte de l'environnement, instance de concertation à travers laquelle s'établit le dialogue entre les différentes parties prenantes « usagers », « associations » et « communes ».

En effet, en juillet 2004, les différentes parties impliquées ont signé une « Charte de l'environnement » devant Monsieur le Préfet des Yvelines. Ce dernier a alors constitué un comité restreint, appelé « Comité de suivi » dont la mission est d'établir le règlement intérieur, de faire des propositions concrètes pour diminuer les nuisances perçues par les riverains et de valider les différents documents diffusés aux utilisateurs ou riverains de l'aérodrome.

Les membres du Comité sont désignés en respectant l'équilibre entre les trois collèges qui se partagent la présidence et avec la participation d'Aéroports de Paris (en tant que gestionnaire et/ou expert) et de la Direction générale de l'aviation civile.

- Enfin, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc nomme ses représentants appelés à siéger au sein du Comité de suivi et de mise en œuvre des résultats de l'étude sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Cette étude, relative au fonctionnement de l'aérodrome, a été achevée en novembre 2013. Comme pour le Comité de suivi de la charte, les élus souhaitent que l'ensemble des communes soient représentées.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Les listes présentées par la majorité sont les suivantes :

- **Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École :**
 - Délégués titulaires :
 - *Mme Michèle SEIGNETTE*
 - *M. Alain LOPPINET*
 - *M. Bernard DEBAIN*
 - *Mme Marie-Josèphe BEAUSSIER*
 - *M. Thierry VOITELLIER*

- Délégués suppléants :
- *M. Alain SANSON*
- *Mme Stéphanie BANCAL*
- *Mme Sonia BRAU*
- *Mme Géraldine LARDENNOIS*
- *M. Michel SAPORTA*

- **Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :**

- Délégués titulaires :
- *Mme Christelle de BEAUCOPS*
- *M. Georges DUTRUC-ROSSET*
- *M. Gilles CURTI*

- Délégués suppléants :
- *Mme Marianne FERRY*
- *M. Jean-Christophe HILAIRE*
- *M. Laurent GEOFFRAY*

- **Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :**

- Délégués titulaires :
- *M. Patrick CHARLES*
- *M. Fabrice MAZIER*
- *M. Jean-Loup ROTTEMBOURG*
- *M. Remy JOURDAN*
- *M. Alain POUILLLOT*
- *M. Gilles CURTI*

- Délégués suppléants :
- *M. Jean-Loup AGOPIAN*
- *M. Pierre LANCINA*
- *M. Jean-Cosme RIVIERE*
- *M. Jean-Christophe HILAIRE*
- *M. Yonel GOUNOT*
- *M. Laurent GEOFFRAY*

- **Comité de suivi de la Charte de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :**

- Délégués titulaires :
- *M. Patrick CHARLES*
- *M. Jean-Loup ROTTEMBOURG*
- *M. Remy JOURDAN*
- *M. Alain POUILLLOT*
- *M. Gilles CURTI*

- Délégués suppléants :
- *M. Fabrice MAZIER*
- *M. Jean-Cosme RIVIERE*
- *M. Jean-Christophe HILAIRE*

- *M. Yonel GOUNOT*
 - *M. Laurent GEOFFRAY*
- **Comité de suivi et de mise en œuvre des résultats de l'étude sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble :**
 - Délégués titulaires :
 - *M. Jean-Loup ROTTEMBOURG*
 - *M. Patrick CHARLES*
 - *M. Remy JOURDAN*
 - *M. Alain POULLLOT*
 - *M. Gilles CURTI*
 - Délégués suppléants :
 - *M. Jean-Cosme RIVIERE*
 - *M. Fabrice MAZIER*
 - *M. Jean-Christophe HILAIRE*
 - *M. Yonel GOUNOT*
 - *M. Laurent GEOFFRAY*

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) *de procéder au scrutin public à l'élection des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) des aérodromes de Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble et Vélizy-Villacoublay ;*
- 2) *de désigner comme représentants titulaires de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École :*
 - *Mme Michèle SEIGNETTE*
 - *M. Alain LOPPINET*
 - *M. Bernard DEBAIN*
 - *Mme Marie-Josèphe BEAUSSIER*
 - *M. Thierry VOITELLIER*
- 3) *de désigner comme représentants suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École :*
 - *M. Alain SANSON*
 - *Mme Stéphanie BANCAL*
 - *Mme Sonia BRAU*
 - *Mme Géraldine LARDENNOIS*
 - *M. Michel SAPORTA*
- 4) *de désigner comme représentant(e) titulaire de Versailles Grand Parc appelé(e) à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la*

Commission Consultative de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :

- *Mme Christelle de BEUCOPS*
- *M. Georges DUTRUC-ROSSET*
- *M. Gilles CURTI*

5) *de désigner comme représentant(e) suppléant(e) de Versailles Grand Parc appelé(e) à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :*

- *Mme Marianne FERRY*
- *M. Jean-Christophe HILAIRE*
- *M. Laurent GEOFFRAY*

6) *de désigner comme représentant(e)s titulaires de Versailles Grand Parc appelé(e)s à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :*

- *M. Patrick CHARLES*
- *M. Fabrice MAZIER*
- *M. Jean-Loup ROTTEMBOURG*
- *M. Remy JOURDAN*
- *M. Alain POULLOT*
- *M. Gilles CURTI*

7) *de désigner comme représentants suppléants de Versailles Grand Parc appelé(e)s à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :*

- *M. Jean-Loup AGOPIAN*
- *M. Pierre LANCINA*
- *M. Jean-Cosme RIVIERE*
- *M. Jean-Christophe HILAIRE*
- *M. Yonel GOUNOT*
- *M. Laurent GEOFFRAY*

8) *de désigner comme représentants titulaires de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales du Comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :*

- *M. Patrick CHARLES*
- *M. Jean-Loup ROTTEMBOURG*
- *M. Remy JOURDAN*
- *M. Alain POULLOT*
- *M. Gilles CURTI*

9) *de désigner comme représentants suppléant(e)s de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales du Comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :*

- *M. Fabrice MAZIER*
- *M. Jean-Cosme RIVIERE*
- *M. Jean-Christophe HILAIRE*
- *M. Yonel GOUNOT*
- *M. Laurent GEOFFRAY*

10) de désigner comme représentants titulaires de Versailles Grand Parc appelés à siéger au Comité de suivi et de mise en œuvre des résultats de l'étude sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

- M. Jean-Loup ROTTEMBOURG
- M. Patrick CHARLES
- M. Remy JOURDAN
- M. Alain POULLOT
- M. Gilles CURTI

11) de désigner comme représentants suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au Comité de suivi et de mise en œuvre des résultats de l'étude sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

- M. Jean-Cosme RIVIERE
- M. Fabrice MAZIER
- M. Jean-Christophe HILAIRE
- M. Yonel GOUNOT
- M. Laurent GEOFFRAY

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

(4 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN et Mme Pascale CHARTON)



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services

2014_04_14

N° de l'acte : 2014_04_14
Date de décision : 10/04/2014
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) des aéroports de Saint-Cyr, l'École, Toussus, le Noble et Vélizy, Villacoublay.
Désignation des représentants appelés à siéger au sein du Comité de suivi de la charte de l'environnement et du Comité de suivi et de mise en oeuvre des résultats de l'étude sur l'aéroport de Toussus, le Noble.

Classification : 5.3. Désignation de représentants
Rédacteur : Bénédicte Artuphel
AR reçu le : 22/04/2014
N° AR : 078-247800584-20140410-2014_04_14-DE

Pièces jointes
2014_04_14_ENV - CCE.pdf

Historique

22/04/14 17:20		
22/04/14 17:30	Reçu	Bénédicte Artuphel
22/04/14 17:30	Reçu	Bénédicte Artuphel
22/04/14 17:36	En cours de transmission	
22/04/14 17:38	Transmis en Préfecture	
22/04/14 17:59	Accusé de réception reçu	